

2011 B 2855

POUR VALOIR PROCÈS-VERBAL
DE DÉPÔT
SOUS LE N° 211A 1855
LE 16 mai 2011
LE GREFFIER DU TRIBUNAL.

A.L.D.S DUVAL SERVICES
S.A.S. au capital de 50.000 euros
Siège social : 1 Rue Gièze – Zone Artisanale
50410 PERCY
411.773.724 RCS COUTANCES

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 2 AVRIL 2011

L'an deux mille onze, et le deux avril, au siège social, la société HOLDING DUVAL, S.A.R.L. au capital de 250.000 euros, ayant son siège social à PERCY (50410) – 1, rue Gièze, Zone Artisanale, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de COUTANCES sous le numéro 512.056.748, représentée par Monsieur Loïc DUVAL, cogérant,

Associée unique de la société A.L.D.S DUVAL SERVICES,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

- A l'extension de l'objet social et des activités,
- A la modification corrélative des statuts,
- A l'attribution de pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide de modifier et d'étendre l'objet social, à compter de ce jour, aux activités suivantes :

- la vente, le montage, la réparation, l'entretien de matériel d'équipement et d'automatisme de traite et d'élevage,
- le forage d'eau, l'installation de pompes,
- la vente de produits pour l'élevage,
- l'évacuation de fumier,
- la ventilation et la vidéosurveillance de bâtiments d'élevage,
- l'électricité,
- la plomberie,
- l'installation de gaz,
- le vente, le montage, la réparation, l'entretien de panneaux photovoltaïques,
- le matériel agricole.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, en conséquence de la précédente décision, décide de procéder à la modification de l'article 3 des statuts ainsi qu'il suit :

L.D.

« ARTICLE 3 - OBJET »

La société a pour objet :

- la vente, le montage, la réparation, l'entretien de matériel d'équipement et d'automatisme de traite et d'élevage,
- le forage d'eau, l'installation de pompes,
- la vente de produits pour l'élevage,
- l'évacuation de fumier,
- la ventilation et la vidéosurveillance de bâtiments d'élevage,
- l'électricité,
- la plomberie,
- l'installation de gaz,
- la vente, le montage, la réparation, l'entretien de panneaux photovoltaïques,
- le matériel agricole,

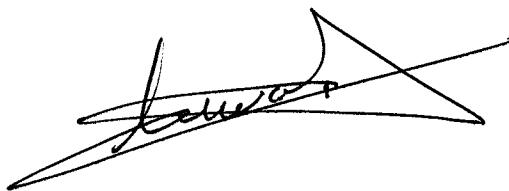
- La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés dont l'activité se rattache à son objet,

- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

TROISIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, notamment à la société d'avocats FIDAL, à l'effet d'effectuer partout où besoin sera, toutes formalités légales ou réglementaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. L. L.', written over a large, stylized 'X' mark.